



Le Contrat de Performance Biodiversité

Une solution nature au service
d'un quartier durable

www.cdc-biodiversite.fr

cdc
biodiversité

GRUPE

Caisse
des Dépôts



Les enjeux de la ville de demain

Depuis plusieurs années, les nouvelles réglementations (Loi SRU, Loi Alur, projet de Loi Biodiversité, réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires etc...) incitent les acteurs de l'immobilier à intégrer, développer ou préserver la biodiversité, qu'elle soit dite « ordinaire » ou « remarquable ».

Cependant, la prise en compte de la nature en ville va bien au-delà de l'obligation de mise en conformité avec les réglementations environnementales : la biodiversité urbaine peut être une source de bénéfices non seulement écologiques, mais également économiques et sociaux. Ainsi, selon une étude de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) : « 1 français sur 2 pense que la ville du futur sera végétale et écologique ».

La solution clé en main de CDC Biodiversité

CDC Biodiversité est une filiale de la Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité et à sa gestion pérenne dans laquelle la dimension paysagère prend toute sa place. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage, collectivités et entreprises, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions de restauration et de gestion d'espaces naturels. Au-delà de son premier métier d'opérateur de la compensation écologique, CDC Biodiversité a développé une expertise «biodiversité en ville», notamment au travers de son offre de service **Contrat de Performance Biodiversité**.

Cette offre propose un accompagnement global des maîtres d'ouvrage basé sur un programme de conception ou de réhabilitation, de gestion et de suivi des espaces extérieurs.

L'objectif est de préserver et valoriser la biodiversité, afin d'optimiser ses services dans le cadre d'une gestion durable innovante et participative. Les retombées attendues sont ainsi écologiques, économiques (le recours à une gestion durable des espaces verts laisse entrevoir une économie potentielle de 20%), et sociales.

Un savoir-faire à votre service

Le **Contrat de Performance Biodiversité** s'appuie sur des professionnels expérimentés agissant en synergie : écologues, paysagistes, ingénieurs et experts en diagnostic arboré, associés à un pôle Recherche jouant un rôle d'incubateur de solutions innovantes conciliant développement économique et biodiversité.

Cette expertise pluridisciplinaire permet d'allier les différents enjeux environnementaux, paysagers, économiques et sociaux d'un site, afin d'anticiper les usages des espaces extérieurs et d'optimiser les pratiques de gestion.

Un programme d'action décliné en trois phases

- **Première phase** : réalisation d'un diagnostic initial afin de déterminer les actions d'amélioration et les méthodes de gestion innovantes à mettre en place. Pour ce faire, CDC Biodiversité travaille à partir d'indicateurs écologiques (nombre d'espèces faunistiques et floristiques présentes, surface végétalisée, etc...) économiques et sociaux.
- **Deuxième phase** : mise en place d'un protocole de suivi selon les indicateurs préalablement définis et d'éventuelles adaptations des modes de gestion en vue de maintenir, voire améliorer, la qualité du site.

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

– Écologiques

Plantation d'espèces floristiques adaptées au changement climatique, préservation des habitats, optimisation de la gestion des eaux pluviales, valorisation des déchets par des techniques de compostage et optimisation de l'éclairage pour préserver la biodiversité.

– Économiques

Ciblage précis des travaux, diminution, voire suppression des produits phytosanitaires et optimisation des pratiques d'entretien, notamment à travers la plantation d'espèces indigènes adaptées.

– Sociales

Sensibilisation environnementale à travers la mise en place d'un dispositif de sciences participatives. L'objectif est d'encourager une appropriation des espaces naturels du site, permettant de renforcer la cohésion sociale des usagers tout en valorisant les efforts engagés par les gestionnaires.

Le Contrat de Performance Biodiversité



- **Troisième phase** : mise en place d'animations de sensibilisation des usagers à la biodiversité et accompagnement des équipes d'entretien des espaces extérieurs (qu'ils soient prestataires ou salariés), afin d'assurer une gestion participative et durable du site.

Dans le cadre de ce programme d'action, CDC Biodiversité propose un accompagnement en vue de l'obtention du Label BiodiverCity™.

Un retour sur investissement

Les solutions proposées par CDC Biodiversité apportent un bénéfice tangible :

Aux maîtres d'ouvrage : réduction des coûts et des charges de services et apport d'une plus-value en termes d'attractivité.

Aux usagers des sites : embellissement du cadre de vie, santé physique et bien-être moral et création de lien social autour de l'usage et de la gestion durable des espaces végétalisés.



LABEL BIODIVERCITY™

Le Label BiodiverCity™ est un outil inédit d'évaluation et de valorisation de la biodiversité attestant de la conformité d'un projet immobilier à un haut niveau de qualité écologique.

Son objectif est de mesurer et donc valoriser les efforts réalisés par les acteurs de l'immobilier engagés dans la construction durable, établissant ainsi une relation de confiance entre le porteur du projet, ses clients et ses partenaires.

CDC Biodiversité
102, rue Réaumur
75002 PARIS

T. +33 (0)1 76 21 75 00

contact@cdc-biodiversite.fr

